



AGENCE FRANÇAISE
DE SÉCURITÉ SANITAIRE
DES ALIMENTS

Afssa – dossier n° 2009-0841 - LANCER PJT
dossier lié n° 2000307 – VERDYS PRO

Maisons-Alfort, le 31 juillet 2009

LA DIRECTRICE GENERALE

AVIS

de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments
relatif à la demande d'autorisation de mise sur le marché
de la préparation phytopharmaceutique
LANCER PJT, identique à VERDYS PRO.

L'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa) a accusé réception d'un dossier, déposé par DOW AGRO SCIENCES S.A.S., relatif à une demande d'autorisation de mise sur le marché de la préparation LANCER PJT.

Considérant que cette préparation est déclarée identique au produit de référence VERDYS PRO, dont l'autorisation de mise sur le marché, n° 2000307, est en cours de validité jusqu'au 31 décembre 2017 ;

Considérant que la composition intégrale déclarée pour LANCER PJT est bien strictement identique à celle déclarée pour VERDYS PRO ;

Considérant l'avis de l'Afssa relatif à la demande d'autorisation de mise sur le marché des préparations VERDYS PLANTATIONS et VERDIS PRO à base de glyphosate suite à l'inscription de cette substance active à l'annexe I de la directive 91/414/CEE ;

L'Afssa émet un avis favorable à la demande d'autorisation de mise sur le marché de la préparation LANCER PJT, présentée par DOW AGRO SCIENCES S.A.S., mise sur le marché qui doit se faire dans des conditions, notamment d'étiquetage et d'emploi, strictement identiques à celles prévues pour le produit VERDYS PRO.

La Directrice générale adjointe

Valérie BADUEL